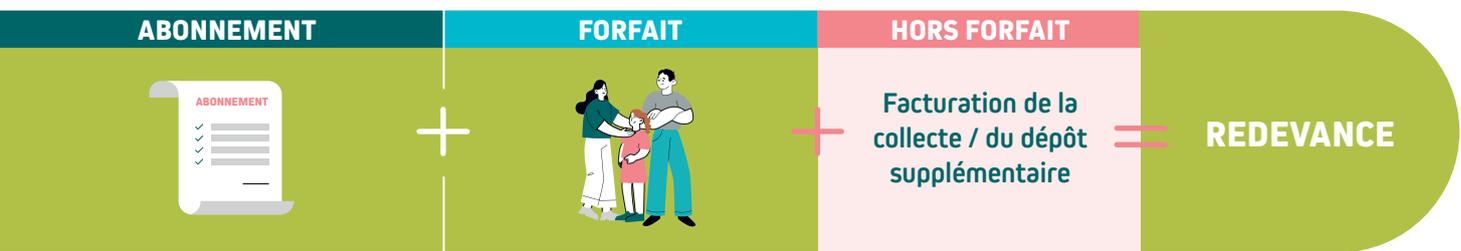


Redevance pour la collecte et le traitement des déchets

Nouveaux tarifs et nouvelles modalités

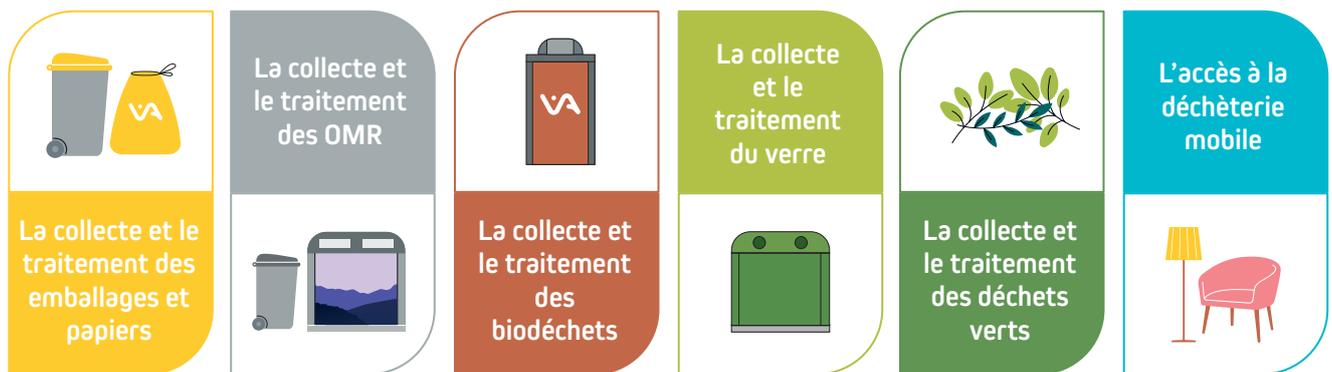
À partir du 1^{er} janvier 2025, le calcul et le montant de la redevance évoluent, pour une gestion des déchets plus efficace, plus équitable et plus responsable. Ce nouveau système de facturation garantit un accès au service pour tous les usagers, tout en prenant en compte le volume de déchets produits. **Voici un aperçu de la composition de la redevance et des services inclus :**

COMMENT EST COMPOSÉE LA REDEVANCE ?



L'ABONNEMENT est obligatoire pour tous les usagers (particuliers, professionnels, résidences secondaires, ...). Il garantit l'accès au service de gestion des déchets et couvre ses frais de fonctionnement.

LE FORFAIT finance l'ensemble des services dont vous bénéficiez :



- 

Pour les usagers disposant de bacs individuels : → Le forfait annuel inclut **12 collectes du bac gris**. Les collectes supplémentaires sont facturées en plus.
- 

Pour les usagers ne possédant pas de bacs individuels : → Le nombre de dépôts annuel de sacs poubelle de 30 litres inclus dans le forfait **dépend du nombre de personnes composant le foyer**.

- 

Bacs et sacs jaunes : → Les bacs jaunes et les sacs jaunes peuvent être présentés lors des 26 collectes annuelles, **sans limitation. C'est inclus dans le forfait.**
- 

Biodéchets : → Les biodéchets peuvent être déposés dans les bornes **aussi souvent que nécessaire. C'est inclus dans le forfait.**

TARIFS



Pour les usagers disposant de bacs individuels (collecte en porte-à-porte)

COMPOSITION DU FOYER (en personnes)	ABONNEMENT	VOLUME DU BAC GRIS	FORFAIT (12 collectes de bac gris)	TOTAL hors collectes supplémentaires	HORS FORFAIT collecte supplémentaire du bac gris (à partir de la 13 ^{ème})
1	84,03 €	120 L	119,70 € (9 collectes)	203,73 €	13,30 € (à partir de la 10 ^{ème})
2 à 3 et résidences secondaires	84,03 €	120 L	159,60 €	243,63 €	13,30 €
4	84,03 €	180 L	239,52 €	323,55 €	19,96 €
5 à 6	84,03 €	240 L	319,32 €	403,35 €	26,61 €
7 à 10	84,03 €	360 L	478,92 €	562,95 €	39,91 €
Gros producteurs	84,03 €	660 L	878,04 €	962,07 €	73,17 €

Un forfait « spécial » incluant 24 collectes pour un bac gris de 660 L est disponible sur demande.

- ✓ Les forfaits à 9 collectes sont réservés exclusivement aux foyers d'une personne. Ces foyers peuvent sur demande **opter pour un forfait à 12 collectes.**



Pour les usagers utilisant les bornes (sans bacs individuels)



COMPOSITION DU FOYER (en personnes)	ABONNEMENT	NOMBRE DE DÉPÔTS DE SAC 30 LITRES INCLUS	FORFAIT	TOTAL hors dépôts supplémentaires	HORS FORFAIT dépôt d'un sac supplémentaire
1	74,15 €	36	119,88 €	194,03 €	3,33 €
2 à 3 et résidences secondaires	74,15 €	48	159,84 €	233,99 €	3,33 €
4	74,15 €	72	239,76 €	313,91 €	3,33 €
5 à 6	74,15 €	96	319,68 €	393,83 €	3,33 €
7 à 10	74,15 €	144	479,52 €	553,67 €	3,33 €

- ✓ Les forfaits à 36 dépôts de sac sont réservés exclusivement aux foyers d'une personne. Ces foyers peuvent sur demande **opter pour un forfait à 48 dépôts de sac.**
- ✓ Pour les usagers en appartement disposant de bacs gris et jaune, la redevance est refacturée par le bailleur ou gestionnaire.

Vous trouverez ci-joint une simulation de votre facture pour le second semestre 2024, calculée avec les nouveaux tarifs. Cette facture est uniquement informative : elle n'est pas à payer. Son objectif est de vous aider à mieux comprendre et à anticiper la nouvelle tarification.

Pour toute question ou demande de modification, contactez-nous par téléphone au 03 89 82 60 01 ou par email à ecocitoyennete@ccvsa.fr

Communauté de Communes de la Vallée de Saint Amarin
70 rue Charles de Gaulle • 68550 Saint-Amarin • www.ccvsa.fr